

N° 8704³

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

P R O J E T D E L O I

**portant modification de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur
l'organisation judiciaire en vue de constituer une nouvelle
chambre pénale au sein de la Cour d'appel et de créer les
postes de magistrat nécessaires**

* * *

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA JUSTICE

(3.3.2026)

Le Conseil national de la justice n'a pas d'observations à formuler.

Luxembourg, le 3 mars 2026

